

TITRE PROFESSIONNEL AGENT DE PROPRESSE ET D'HYGIENE (TP APH)

Formation de niveau 3 éligible en contrat d'apprentissage et de professionnalisation

Validation : ministère de l'emploi

OBJECTIFS

Valider le titre professionnel **Agent de propreté et d'hygiène** niveau 3 et être capable à l'issue de la formation de réaliser une prestation de nettoyage manuel et une prestation de nettoyage ou de remise en état mécanisés.

La formation Agent de propreté et d'hygiène est composée de 2 blocs de compétences « Certificat de Compétences Professionnelles » (CCP).

• Bloc 1 : Réaliser une prestation de nettoyage manuel

- ✓ Réaliser le nettoyage manuel des surfaces
- ✓ Réaliser le nettoyage manuel des sanitaires
- ✓ Réaliser le bionettoyage en environnement spécifique dans le respect des protocoles

• Bloc 2 : Réaliser une prestation de nettoyage ou de remise en état mécanisés

- ✓ Réaliser un nettoyage mécanisé
- ✓ Réaliser une remise en état mécanisée

PUBLIC/ PRÉ-REQUIS

Remplir les critères suivants pour suivre la formation dans le cadre de la formation par apprentissage

- Être âgé(e) de 16 ans à 29 ans au début du contrat d'apprentissage
- Savoir lire, écrire, compter et résoudre les problèmes simples

DÉBOUCHÉS

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Agent de nettoyage en collectivité
- Agent de propreté et d'hygiène
- Agent des services hospitaliers
- Agent de service en entreprise de propreté
- Agent de nettoyage industriel
- Agent de propreté des locaux
- Agent de propreté en grande surface
- Agent d'entretien polyvalent

Les secteurs d'activités :

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement tout type d'entreprises de propreté, de collectivités publiques et de structures privées dans des environnements très diversifiés :

- Bureaux et locaux administratifs, parties communes d'immeubles, nettoyage de logement privé, distribution (commerces, grandes surfaces...)
- Santé, médico-social (hôpitaux, cliniques, laboratoires, maisons de retraite...)
- Locaux industriels
- Locaux et moyens de transports (bus, avions, trains, gares, aéroports...)
- Établissements scolaires et d'accueils d'enfants, équipements collectifs, restaurations collectives, etc.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Plateau technique comprenant le matériel nécessaire au nettoyage (monobrosse...)
- Salle de formation équipée d'un rétroprojecteur
- Cuisine équipée (2 réfrigérateurs, 3 micro-ondes, point d'eau) et espace de détente extérieur
- **Professionnels de l'enseignement et formateurs spécialistes** dans le domaine de l'hygiène et de la propreté : évaluations et entraînements examens blancs
- La coordination de l'équipe est assurée par un **responsable pédagogique** et un **responsable de formation** chargé de l'organisation et du bon déroulement de la formation. La partie administrative est gérée par l'**assistante administrative**.

Méthodes d'évaluations : Évaluations en cours de formation – Dossier professionnel dans lequel le candidat consigne les preuves de sa pratique professionnelle – Situation d'évaluation-types durant l'année avec des mises en situation de 15 à 25 minutes et un entretien technique pour chaque bloc de compétences. Session de validation par un examen en fin de formation. Évaluations notifiées dans le document ECF du Ministère du Travail.

Durée : Formation de 12 mois à hauteur d'une semaine par mois pour un total de 413 heures.